



Communiqué de presse

Lundi 6 août 2018

Tisséo Collectivités analyse la proposition d'un projet de création RER/Métro sur l'ensemble de l'agglomération toulousaine

Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités a sollicité les services en charge de la mise en œuvre du Projet Mobilités 2020.2025.2030, des études de la troisième ligne de métro et de la connexion ligne B pour analyser la proposition d'un projet de création d'un réseau RER/Métro sur l'ensemble de la grande agglomération toulousaine, étudié et porté par le groupe Métropole Citoyenne et son Président Marc Péré, Maire de L'Union et Vice-président de Toulouse Métropole, tant d'un point de vue technique que financier.

Ce projet, propose la création de 6 lignes RER connectées aux stations de métro, la création d'une troisième ligne de métro entre Colomiers et la gare Matabiau, la réalisation d'un prolongement ligne B depuis la station de Ramonville jusqu'à la Cadène sur le territoire du Sicoval.

Si Tisséo Collectivités analyse actuellement cette proposition elle soulève néanmoins quelques interrogations :

Un Projet Mobilités approuvé après enquête publique et avis favorable de la commission d'enquête publique

- La mise en révision du PDU de la grande agglomération toulousaine a été décidée en février 2015 afin de le faire évoluer aux besoins de l'agglomération compte tenu de sa forte croissance démographique et de son attractivité économique. Plus de 100 réunions ont été menées lors des commissions ad hoc à la gouvernance du projet (commissions partenariales « technique » et de « suivi », commissions thématiques, commissions territoriales). Trois phases de concertation publique ont été menées en septembre-octobre 2015, mai-juin 2016 et décembre 2016-mars 2017, complétées par la mise à l'enquête publique du Projet Mobilités de septembre à octobre 2017.

Il apparaît dès lors étonnant que cette proposition arrive lorsque le Projet Mobilités est approuvé par l'autorité organisatrice de la mobilité, après enquête publique et avis favorable de la commission d'enquête publique. Pendant les 3 années de travail nécessaires à la révision d'un tel document de planification, ce projet aurait pu être partagé avec l'ensemble des parties prenantes et autres structures consultées et associées, dont les habitants eux-mêmes.

Syndicat mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Lundi 6 août 2018

Amélioration de la qualité de vie et de la santé publique

- Le Projet Mobilités 2020.2025.2030 n'est pas essentiellement axé sur une troisième ligne de métro (ce projet ne représentant que 60% du montant total), mais intègre un dispositif de 39 actions répondant au report modal, à la cohérence urbanisme/mobilité, à l'organisation des réseaux routiers et des stationnements. Par ailleurs, le Projet Mobilités est étayé d'un rapport d'évaluation environnementale, d'un rapport d'accessibilité et le chapitre 6 intègre toutes les modalités de financement des 39 actions et pas uniquement celles liées aux projets de transport en commun. Par conséquent, le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine ignore les bases qui permettent d'affirmer que la proposition présentée améliore la vie de centaines de milliers de personnes et qu'elle agit efficacement contre la pollution.

Des délais incompressibles et un calendrier incompatible avec « l'urgence » de faire

- Concernant les calendriers des outils de planification, utiles à la programmation des projets, des délais incompressibles des procédures de révision d'un PDU (3 ans à minima) ou de production de dossier préalable à une déclaration publique d'une grande infrastructure de transport (entre 4 et 5 ans) sont à prévoir. Le prochain SCoT n'aboutira pour sa part qu'en 2022-2023 si toutes les conditions sont réunies. De fait, la reprise d'une nouvelle révision ne pourrait aboutir qu'en 2023-2024, et la reprise des documents préalables des projets métro TAE et CLB qu'en 2025, considérant par la suite une procédure de mise à l'enquête publique d'au moins 12 mois et une phase travaux de 5 à 7 ans.

Ce calendrier n'est pas compatible avec l'urgence « de faire » que nous demandent les habitants de la grande agglomération toulousaine.

En conclusion, il convient de rappeler que le Projet Mobilités intègre bien la prise en compte de l'usage de l'étoile ferroviaire, avec plus particulièrement la valorisation des axes Sud-Ouest Portet-Muret et Nord Toulouse-St Jory, la poursuite du travail engagé sur le secteur du muretain et d'aménagement de pôles d'échanges TAE/réseau ferroviaire, la recherche d'une gamme tarifaire unifiée et d'une information voyageurs en temps réel.

Ces perspectives s'inscrivent dans un cadre de travail partenarial et collaboratif avec la Région Occitanie, autorité organisatrice compétente sur le ferroviaire et cheffe de file de l'intermodalité.

Syndicat mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr